

trois ans, & qu'en commençant ce travail au mois de Mai de la présente année 1750, il pourra être achevé avant la fin de l'année 1753. A l'égard de la dépense, on sçait qu'elle montera à plusieurs millions. Mais afin de trouver les fonds qui y seront nécessaires, on ouvrira une souscription par laquelle ceux qui avanceront des sommes à cet effet, retireront six pour cent d'intérêt pendant tout le tems que durera le travail pour l'exécution de l'entreprise. Ce terme expiré, l'intérêt sera doublé, & les douze pour cent de leurs avances continueront jusqu'en l'année 1850, sans courir risque d'aucune diminution, ou d'être obligés de retirer avant ce tems-là leurs capitaux. Les étrangers seront invités à prendre part dans cette souscription. Les travaux pour l'entreprise du Canal seront dirigés par le Baron de Horleman, Intendant Général des Bâtimens du Roi, lequel joint à beaucoup de lumieres naturelles, celles qu'il a acquises dans les Pays étrangers.

II. On ne peut que continuer à annoncer la conservation de la tranquillité dans le Nord. Car l'on vient d'apprendre que l'Impératrice de Russie a donné une déclaration portant « Que com-  
 » me elle veut bien contribuer, en tout ce qui  
 » dépend d'elle, à assurer le maintien de la  
 » paix dans cette partie de l'Europe, elle croit  
 » ne pouvoir donner de preuves plus sincères de  
 » ses dispositions à cet égard, qu'en se repo-  
 » sant sur les assurances que ses Alliés lui ont  
 » données par rapport à la *Suede*: Qu'ainsi Sa  
 » Majesté Impériale-Czarienne mettant une en-  
 » tière confiance dans les sûretés qu'elle reçoit  
 » de la part de ces Puissances, consent de sus-  
 » pendre les divers préparatifs que les circon-  
 » stances du tems avoient rendus nécessaires. »